

La couleur de l'universel

Marc Jacquemain

Qu'est-ce qu'un « État laïque » ? En décortiquant cette question, Marc Jacquemain nous invite à « symétriser nos regards » c'est-à-dire à voir le monde à travers les yeux de celui ou celle qui ne partage pas nos référents –le CBAI, dans son jargon interculturel, nous inviterait à « nous décentrer ». Argumentaire pour une laïcité ni dogmatique ni relativiste.

À l'automne 2008, j'ai participé à un débat à l'ULB suite à la parution de l'ouvrage collectif « Du bon usage de la laïcité »¹. À la tribune, les trois intervenants², en dépit de leurs divergences, s'entendaient au moins sur ce que la laïcité n'est pas et ne peut pas être : demander à l'État de prendre parti en faveur d'une conception athée ou même agnostique de l'existence. Un État laïque - cela va peut-être sans le dire pour beaucoup, mais pas pour tout le monde - est, par définition, incompatible avec l'idée d'un État athée puisque cela ferait de lui le défenseur d'une conception philosophique spécifique. Un État laïque est donc (au minimum) celui qui ne prend pas parti et se tient à égale distance de toutes les convictions, tout en garantissant à chacune d'entre elles une égale liberté d'expression. Il s'ensuit, assez logiquement, que les agents de la puissance publique sont tenus, pour le moins, à une certaine forme de « réserve » : si, dans le cadre de leurs fonctions, ils expriment ouvertement leur adhésion à une conviction plutôt qu'une autre, le citoyen qui s'adresse à eux pourra estimer qu'il est confronté à une forme de partialité de l'État et qu'il ne sera pas traité de la même façon que d'autres. Tant que l'on reste à ce niveau abstrait un accord assez général peut sans doute se dégager entre la plupart de ceux qui se réclament de la laïcité. Une fois que l'on se pose la question *en situation*, les choses deviennent plus difficiles.

Ainsi, nous avons été interpellés dans le cadre de ce débat par la question d'un étudiant qui nous demande en substance : « *Je veux bien comprendre qu'un citoyen ou une citoyenne qui est reçue dans un bureau par une femme voilée puisse la soupçonner de partialité. Mais dans ce cas, une femme voilée reçue par une fonctionnaire non voilée ne peut-elle aussi sentir qu'elle ne sera pas impartialement traitée ?* ». Si la question peut paraître secouante, voire provocatrice dans un premier temps, sa pertinence s'impose à la réflexion : ce qui nous est demandé c'est « à quoi doit ressembler concrètement une apparence neutre ? Et qui va en juger ? ». Ou, si on veut reformuler la question : pourquoi le voile de l'une est-il supposé *a priori* être porteur d'une forme de particularisme alors que le pantalon ou la jupe de l'autre n'exprimeraient que de « l'universel » ?

Cécité et confusion

Je vais essayer de faire percevoir dans cette réflexion en quoi cette question est bien pertinente et ce que ça implique pour la construction d'une laïcité non dogmatique. Dans un ouvrage récent, Jean Baubérot, sans doute le plus érudit des historiens français de la laïcité, cite le texte célèbre de Régis Debray de 1989 où il oppose « République » et « Démocratie », texte qui a beaucoup servi dans le débat français. « *Une République, dit Debray, n'a pas de maires noirs, de sénateurs jaunes, de ministres juifs ou de proviseurs athées. C'est une démocratie, qui a des gouverneurs noirs des maires blancs, des sénateurs mormons* »³. On voit très bien l'opposition que fait Régis Debray entre le système « à l'anglo-saxonne » (baptisé ici

« démocratie ») qui organise la cohabitation des différences, et le système « à la française » (appelé « République ») qui, jugeant ces différences non pertinentes, prétend ne pas les voir. Mais comme le fait remarquer Baubérot, cette cécité ne passe pas l'épreuve de la confrontation avec le réel social : *« Seize ans plus tard, (octobre-novembre 2005) les banlieues se révoltent contre la discrimination à l'embauche, au logement, aux loisirs. Debray croyait dire qu'en France, tous les citoyens sont égaux, qu'ils soient blancs ou noirs. Mais, à son insu, il avait décrit et surtout légitimé la situation réelle (et discriminatoire) de la République française de la fin du 20^e siècle : celle-ci n'a pas, dans sa métropole (sauf rares exceptions), sur ses 36 000 maires, de maire noir ou « basané », non plus que de sénateurs jaunes d'ailleurs. En revanche, comme personne n'est incolore, la République française surabonde de sénateurs, de députés et de maires « blancs » au moment même où la couleur de la peau de ses habitants apparaît de plus en plus diversifiée (...). La République de Debray s'est avérée le contraire de ce qu'il croyait : voulant faire l'ange, elle a fait la bête, et elle continue bien souvent de le faire ».*

Universalité et neutralité

En somme, là où Régis Debray se fourvoie, c'est lorsqu'il fait semblant d'oublier que « blanc » est aussi une couleur : en exigeant de la République qu'elle soit « aveugle aux différences », il néglige le fait que l'organisation de cette « République », dans le concret, n'est pas indifférente : elle est ultra majoritairement blanche (et elle est aussi majoritairement masculine bien sûr). Il n'y a que les « Blancs » qui peuvent croire qu'elle est « neutre » parce que leurs propres particularités ne leur sont pas visibles. Debray ne fait que reproduire, en plus élaboré, le « tropisme » de toutes les cultures dominantes : ériger leurs particularismes en caractéristiques universelles. La question de l'État laïque est ainsi beaucoup moins simple à résoudre qu'il n'y paraît : qu'est-ce qui apparaît comme « neutre » et aux yeux de qui ? Le sentiment d'universalité ou de « neutralité » s'évanouit souvent si nous essayons de le définir de manière impartiale, c'est-à-dire d'une manière qui ne soit pas une simple projection de notre point de vue spécifique.

La mixité en exemple

On pourrait illustrer cette réflexion par un exemple. Il y a quelques mois, le Vif publiait son fameux article sous le titre *Comment l'Islam gangrène l'école*. Sans revenir sur le côté scandaleux du titre lui-même (imagine-t-on ce qui se passerait si le Vif écrivait « *Comment le judaïsme gangrène l'école* » ?), il s'est passé à ce sujet quelque chose d'assez révélateur. Un certain nombre de laïques (trop à mon goût) se sont montrés fort complaisants avec ce texte, estimant qu'après tout il posait des questions pertinentes. Et l'un des éléments les plus souvent cités était la mise en cause par des élèves ou des familles d'origine musulmane de la mixité (de genre) au sein des établissements scolaires. Or, quelques semaines plus tard, le même journal, sans aucune référence au texte précédent, consacrait un article aux discussions en cours dans une série de milieux pédagogiques sur les limites possibles de la mixité généralisée. Cet article n'a pas suscité le moindre commentaire, à ma connaissance. Ce qui revient à reconnaître que si l'égalité des femmes et des hommes est bien pour nous une valeur à portée universelle, la mixité généralisée en constitue une mise en œuvre contingente et qui varie avec les circonstances. Pourquoi, par exemple, considérer comme indiscutablement rétrograde la demande de cours de natation non mixtes, alors qu'il paraît naturel que, pratiquement partout, les cours d'éducation physique soient unisexes⁴ ? Qu'y a-t-il de plus contingent et

culturellement situé que cette frontière de la mixité légitime ? L'idée d'exiger la mixité dans les douches ne nous viendrait pas à l'esprit. Elle paraît la plus naturelle du monde dans certains contextes (et pas seulement chez les naturistes). N'est-il pas indispensable de considérer qu'au sein d'une société plurielle, comme l'est la nôtre, il y a place pour un espace de variation dans la définition de la *pudeur* sans que cela porte atteinte au principe d'égalité des sexes ? Jean Baubérot, à nouveau, souligne qu'en France, la demande d'horaires de piscine pour les femmes est d'abord venue de femmes juives et que, là où des aménagements d'horaire ont été acceptés (à Strasbourg, notamment), ils ont été appréciés par des femmes sans aucune affiliation religieuse, simplement pour des questions de confort. La conclusion semble s'imposer d'elle-même : c'est seulement *quand elle est contestée par des musulmans* que la mixité telle que nous la pratiquons prend le statut de valeur non discutable.

Un universalisme pluriel

Devant cette difficulté, il est tentant d'agiter l'épouvantail du relativisme : ne risque-t-on pas, de fil en aiguille, d'abandonner l'idée de valeurs universelles, et de considérer que tout est question de point de vue ? Or, cette accusation fait l'impasse sur une troisième possibilité : celle d'un universalisme *pluriel*. Dans cette optique, il ne s'agit pas de prétendre que « tout se vaut », mais de dénier à toute société, culture ou groupe particulier la possibilité d'un accès privilégié à l'universel. L'universel ne se décrète pas, il se construit dans la confrontation. L'universel ne se situe pas en amont de la rencontre avec les autres cultures mais en aval : il présuppose que chacun apporte sa contribution. Cela suppose aussi de concevoir l'universel au rebours de ce qui se fait généralement dans la « laïcité à la française » : non pas comme les limites, tracées d'avance, au débat (le seuil de l'intolérable, que nous sommes supposés connaître d'emblée) mais comme ce qui est issu du débat lui-même et qui pourra passer l'épreuve de l'universalisation : est-il possible de construire une forme d'accord entre les interlocuteurs sur ce qui leur paraît essentiel ? Ainsi, à la question de l'universel, qui conduit très vite au dogmatisme, peut se substituer la question de *l'universalisable*, selon la belle formule de Pierre Hassner évoquant les droits de l'homme⁵.

Cette opposition entre universel et universalisable, le philosophe Michael Walzer l'a formulée de son côté en distinguant l'universel surplombant et l'universel réitératif. Le premier, c'est celui que l'on croit posséder et que l'on se sent donc en droit d'imposer. L'universalisme surplombant est précisément celui qui consiste à universaliser les particularités de sa propre société (la formule est de Pierre Bourdieu). L'universalisme réitératif dont parle Walzer, est, au contraire, celui que chaque peuple, chaque culture redécouvre à sa manière. Il est bien représenté par l'expérience de la résistance ou de la libération « *La libération est une expérience particulière, qui se répète pour chaque peuple opprimé* »⁶. Cet universalisme-là a trois avantages sur le premier : il est sensible au particulier et aux différences ; il s'apprend par l'expérience et non par la conviction dogmatique ; il engendre davantage de modestie que d'orgueil. L'universel surplombant, pour faire très simple, est donc plutôt celui des dominants. L'universel réitératif est davantage celui des dominés.

Déconstruction de l'universel masculin

Pour faire comprendre ce que peut être l'universalisme réitératif, il n'y a rien de plus utile que de montrer ce qui se passe lorsqu'une conception qui passait pour

« universelle » se voit relativisée par la prise en considération d'un point de vue jusque-là dominé. Or, précisément, l'histoire du mouvement féministe est émaillée de tels moments : au fur et à mesure que des points de vue féminins s'affirment dans nos sociétés, il apparaît souvent que ce qui passait pour « universel » n'était en fait qu'un universel *masculin*.

Un exemple passionnant est la thèse développée au début des années 1980 par la psychologue américaine Carol Gilligan dans son livre *In a different voice*⁷. Carol Gilligan est une élève du grand psychologue développementaliste Lawrence Kohlberg. Kohlberg a passé une grande partie de sa vie à étudier la formation de ce que l'on pourrait appeler la « conscience morale ». Il a ainsi tenté de décrire les stades de développement de la morale chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Or, une constante des recherches de Kohlberg, c'est que les femmes, en général, ne parviennent pas à grimper jusqu'au « sommet » l'échelle des stades de développement moral. Dans la conception de Kohlberg, les sujets féminins étudiés restent généralement « accrochés » à une vision de la moralité comme « retrait de soi » ou « plaisir de l'autre ». Tandis que les garçons, après être passés par ce stade, évolueraient vers une conception plus « mature » de ce qu'est la morale où interviennent les principes universels.

Interprétation féministe

Carol Gilligan s'est dès lors trouvée écartelée entre, d'une part, ses conceptions féministes, et, d'autre part des résultats de recherches auxquelles elle a elle-même contribué, puisque qu'elle fut une des assistantes de Kohlberg. Pour résoudre ce dilemme, elle va proposer une réinterprétation radicale des résultats de Kohlberg. Plutôt que de nier ces résultats en essayant de démontrer que les chercheurs se sont trompés et que les femmes parcourent bien l'échelle jusqu'au sixième stade comme les hommes, elle va tout simplement remettre en cause la signification « universelle » de la hiérarchie de Kohlberg. En quoi, se demande-t-elle en substance, une morale centrée sur le relationnel et le souci de l'autre serait-elle hiérarchiquement inférieure à une morale centrée sur l'équité et le respect des règles ? N'a-t-on pas besoin des deux ? Autrement dit, Kohlberg n'a-t-il pas érigé en universel ce qui n'est rien d'autre qu'un *universel masculin* ? Cette simple remise en cause inverse toute la perspective. À partir de cette idée, Gilligan reconsidère le développement moral masculin et féminin comme deux versants du développement moral universel, aucun des deux sexes n'ayant, à lui seul, la détention de cet universel : elle suggère que les femmes sont davantage centrées sur une *éthique de la sollicitude (ethics of care)*, et les hommes davantage centrés sur une *éthique des droits et des règles (ethics of rights)*.

Le travail de Carol Gilligan a parfois été contesté et tous les aspects de sa théorie (largement d'inspiration psychanalytique) ne tiendraient peut-être pas la critique. Mais au-delà de ses limites empiriques possibles, le côté passionnant de sa démarche vient de ce qu'elle illustre de manière frappante l'idée d'universalisme réitératif : « *Les descriptions (...) dérivées essentiellement de l'étude des hommes ont engendré une perspective depuis laquelle, dans la mesure où les femmes diffèrent, elles apparaissent déficientes dans leur développement. Mais cette construction révèle les limites d'une analyse qui évalue le développement féminin à partir de critères masculins et ignore la possibilité de vérités différentes* »⁸. Autrement dit, tant qu'on a construit les critères de développement moral seulement sur des études basées sur les hommes, on n'avait évidemment pas affaire à un universel moral mais à un universel moral *masculin*, c'est-à-dire partiel. Les hommes n'ont pas

accès à l'universel. Les femmes non plus. Le seul universel qui tienne est celui qui se construit au départ à la fois des hommes et des femmes.

Ce que Carol Gilligan a entrepris, c'est de voir la même réalité *à travers les yeux d'une femme*, ce que ses savants collègues masculins n'ont jamais pu faire et qui leur a fait voir à tort l'universel là où il n'était pas. Ce faisant, elle illustre – sans le savoir, puisque son travail est antérieur à celui de Walzer – l'idée d'un universel réitératif. De même, je pense que si nous pouvions voir notre monde *à travers les yeux d'un musulman*, par exemple (sans cesser, bien entendu de le voir aussi à travers les nôtres), nous verrions une tout autre réalité et nous nous verrions aussi pour ce que nous sommes : pas toujours les plus civilisés (songeons aux guerres du Moyen-Orient).

Cette réflexion ne suffit pas à répondre à la question de départ : qu'est-ce que pourrait être un État neutre et, par extension, qu'est-ce que pourraient être des valeurs universelles ? Mais elle devrait au moins avoir tempéré nos certitudes. De la même façon que Régis Debray peut croire que le blanc n'est pas une couleur, les plus éminents esprits éclairés par les « Lumières » ont pu croire que « masculin » n'est pas un sexe (ou plutôt un genre)⁹. Cela devrait au moins nous inciter à la prudence.

Symétriser notre regard

Cela devrait nous inciter à regarder avec moins d'indulgence toutes les doctrines ou positions qui revendiquent le statut d'universalité *avant même* le débat et la confrontation avec l'autre. Cela demande un état d'esprit que j'ai appelé ailleurs « symétriser le regard »¹⁰ : essayer de nous confronter à l'expérience de celui qui, *a priori*, ne partage pas les mêmes référents culturels ou les mêmes valeurs. La « neutralité » de l'État n'est donc pas définissable sans un travail consistant à distinguer les valeurs que nous considérons comme universalisables de leur mise en œuvre contingente et située, et ce travail doit se faire *dans la discussion même* entre les différentes conceptions en présence.

Cela rend certainement la pratique de la laïcité plus difficile et plus incertaine. Mais cela me paraît tout à fait conforme à ce qui en fait l'essence même : accepter l'incertitude, c'est précisément reconnaître le caractère inéluctablement faillible et contingent de toute pratique humaine dès lors qu'elle renonce à un arbitre transcendant.

Marc Jacquemain

Sociologue à l'Université de Liège

(1) Marc Jacquemain et Nadine Rosa-Rosso (dir), *Du bon usage de la laïcité*, Bruxelles, Aden, 2008. Avec des contributions de Radouane Bouhlal, Géraldine Brausch, Jean Bricmont, Paul Delmotte, Alec De Vries, Malika Hamidi, Henri Goldman, Marc Jacquemain, Paul Löwenthal, Bernadette Mouvet, Christophe Page, Nadine Rosa Rosso, Dan Van Raemdonck. À propos de cet essai collectif, lire aussi l'article paru dans *L'Agenda interculturel* n° 266, octobre 2008, « Pas de laïcité sans débat », par Nadine Rosa-Rosso et Marc Jacquemain.

(2) Radouane Bouhlal, Philippe Grollet et moi-même.

(3) Le texte célèbre de Debray est paru dans *Le Nouvel Observateur* du 30 novembre 1989. Il est cité et commenté par Jean Baubérot dans son livre *L'intégrisme républicain contre la laïcité*, Paris, Éd. de l'Aube, 2006, p. 17. C'est moi qui souligne dans l'extrait.

(4) Merci à Michel Staszewski pour l'exemple.

- (5) Pierre Hassner, « Vers un universalisme pluriel ? », in *Esprit*, n° 187, décembre 1992.
- (6) Michael Walzer, « Les deux universalismes », in *Esprit*, n° 187, décembre 1992. Le sociologue Ulrich Beck propose quelque chose de très proche lorsqu'il défend « l'universalisme contextuel » à la fois contre l'universalisme dogmatique (qu'il appelle « universalisme universel ») et contre le relativisme (qu'il appelle « contextualisme universel »). Voir Ulrich Beck, *What is Globalization*, Cambridge, Polity Press, 2000.
- (7) Carol Gilligan, *In a different voice. Psychological theory and Women's Development*, London and Cambridge, Harvard University Press, 1982. Le livre est maintenant disponible en français. Ce petit livre relativement difficile s'est vendu à des centaines de milliers d'exemplaires dans le monde.
- (8) Gilligan, *op. cit.*, p. 170.
- (9) Sur la manière dont l'anatomie et la psychologie ont pu, jusqu'à très récemment, défendre la supériorité des hommes sur les femmes dans le domaine de l'intelligence, on lira le passionnant livre du biologiste américain Stephen Jay Gould, *La malmesure de l'homme*. Sur le fait que la laïcité française s'est, durant ses cent cinquante premières années d'existence, très peu souciée du combat féministe et des femmes en général, voir le chapitre 1 du livre de Jean Baubérot déjà cité.
- (10) Dans le débat avec Guy Haarscher, « La laïcité à l'épreuve du voile », in *Politique*, N° 57, décembre 2008, pp. 44-49.